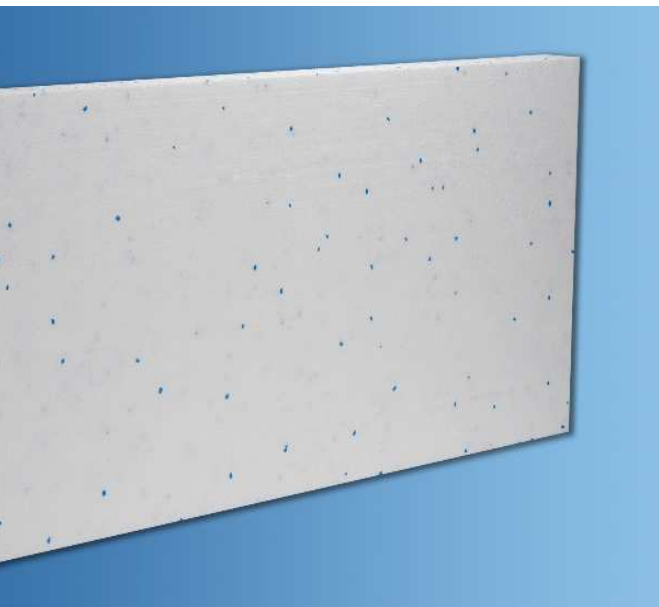




Knauf Therm Vêture

Panneau isolant en PSE pour application en façade

Description du produit

Knauf Therm Vêture est un panneau en polystyrène expansé blanc ignifugé, conforme à la norme NF EN 13163, à bord droit, comportant moins de 2 % de billes bleues réparties régulièrement. Afin de s'adapter à la face arrière du parement décoratif auquel il se rapporte, et afin de permettre l'emboîtement des éléments de vêtements entre eux, il peut présenter des rainures et/ou des feuillures.

Documents de référence

- Norme NF EN 13163:2012+A2:2016
- DoP 4091_KNAUF-Therm-Veture_2019-04-26
- ACERMI 03/007/178
- Rapport de classement E, RA16-0141
- FDS KNAUF PSE SE 2019-11-08
- FDES KNAUF Therm ITEx Th38 SE 200 mm 2018-02-23
- Mise en Œuvre : application sous parement de vêture conformément aux Règles de l'art et notamment,
 - o aux Avis Techniques des tenants de système vêture avec isolant PSE délivrés par le GS2 stipulant un produit certifié ACERMI,
 - o aux Cahiers du CSTB en vigueur,
 - o à l'IT249 : 2010 moyennant,
 - soit la mise en place des dispositions de protections P5, et P4 ou le respect de la MCM sur la surface de référence (selon § 5.1.4. de l'IT249),
 - soit le respect de l'Appréciation de Laboratoire (APL) sur le système de vêture (selon § 5.3. de l'IT249 et la note d'information de la DGSCGC du 21 novembre 2017).

Domaine d'utilisation

Isolation Thermique par l'Extérieur des façades selon le procédé de vêture. Le domaine d'emploi est défini dans l'Avis Technique de chaque tenant de système, notamment en ce qui concerne la nature et l'état des parois support.

D'une manière générale, il peut être utilisé en neuf et rénovation sur les :

- Bâtiments d'habitations de 1^{ère} et 2^{ème} familles, Etablissements Recevant du Public (ERP) de 2^{ème} Groupe (5^{ème} catégorie), ERP Spéciaux,
- Bâtiments d'habitations de 3^{ème} famille, ERP du 1^{er} Groupe (1^{ère} à 4^{ème} catégories) à partir de R+2, conformément à l'IT249 de 2010 et la note d'information de la DGSCGC du 21 novembre 2017,
 - o soit sous un parement identifié et en respectant les dispositions de protections P5, P4, qui y sont décrites (épaisseur maxi. du KT Vêture 200 mm, $R=5,25 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$),
 - o soit en respectant l'Appréciation de Laboratoire⁽¹⁾ sur le système de vêture,
- Immeubles de bureaux (hors IGH), bâtiments industriels (sauf cas d'exclusion du PSE dans la réglementation incendie).

⁽¹⁾ : délivrée par un laboratoire ou un couple de laboratoire agréé, ayant des compétences en réaction et résistance au feu

Stockage

Conservation dans l'emballage d'origine encore scellé au sec. Protéger des rayons du soleil et des chocs.

Caractéristiques techniques

Propriété	Unité	Valeur	Norme / Référentiel
Conductivité thermique λ	W/(m.K)	0.038	NF EN 12667 / NF EN 12939
Réaction au feu	panneau	Euroclasse E	NF EN 13501-1
	matériau 1 ^{ère}	Euroclasse D	Matière première certifiée par le LNE avec un niveau d'Euroclasse sur l'épaisseur conventionnelle de 60 mm, Référentiel LNE Produits – FEU/PS
Type de bords	-	Bords Droits ou feuillurés	NF EN 13163
Classement ISOLE	en 20 à 45 mm	I3 S4 O3 L3(120) E2	Référentiel ACERMI
	de 50 à 300 mm	I3 S4 O3 L3(120) E3	
Contrainte en compression à 10%	kPa	CS(10)70	NF EN 826
Tolérance d'épaisseur	-	T2	NF EN 823
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	kPa	TR120	NF EN 1607
Transmission de la vapeur d'eau	-	μ 30 à 70	NF EN 12086
Code de désignation	-	EPS-EN13163-T2-CS(10)70-TR120-MU30à70	NF EN 13163:2012+A2:2016

Gamme de produits

Désignation	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Epaisseur ⁽¹⁾ [mm]	Résistance thermique [m².K/W]	Conditionnement [panneaux/paquet]	Code article
KNAUF Therm Vêtue	jusqu'à 2500	jusqu'à 1200	20 à 200	⁽²⁾	⁽²⁾	⁽²⁾

⁽¹⁾ : il conviendra de respecter les limitations d'épaisseur données dans les Avis Techniques des tenants de système, ainsi que les directives de la réglementation incendie ;

épaisseurs sur consultation sous conditions de délai et de quantité minimale.

⁽²⁾ : selon l'épaisseur

KNAUF

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN

www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE

Tél : 0 809 404068

support.technique@knauf.fr

fr/05.05.2020/0

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.